

Plan de cours
HST 2267 - La France de 1870 à nos jours
Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences - Département d'histoire
Hiver 2021

Horaire : Jeudi 8h30 à 11h30
Cours enseigné à distance
Disponibilité par vidéo durant la session : mardi 13h30-15h30 (prendre rendez-vous)

Chargé de cours : Vincent Houle
Courriel : vincent.houle@umontreal.ca

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Le cours HST 2267 propose un tour d'horizon de l'histoire française de 1870 à aujourd'hui. L'histoire française contemporaine ne se comprend qu'en regardant ses interactions avec le reste du monde : de la consolidation de son Empire colonial à la fin du XIX^e siècle, à son rôle central dans les deux guerres mondiales, en passant par son influence culturelle, économique et politique, la France que nous connaissons aujourd'hui s'est constituée à travers ses innombrables relations avec les autres peuples. Cet angle nous servira de fil conducteur tout au long de la session pour aborder une multitude de thèmes qui viendront enrichir notre couverture chronologique. Le cours vise également à explorer plusieurs « champs » en histoire française. Les lectures thématiques proposées chaque semaine vous permettront d'intégrer des éléments d'histoire sociale, urbaine, coloniale, transnationale, de l'alimentation, de la mode, de l'éducation et bien d'autres.

Ce cours sera offert entièrement à distance. Chaque semaine (ou presque), une partie du cours sera offerte en communication vidéo synchrone et l'autre partie en travail asynchrone. Le travail asynchrone sera constitué de lectures, de visionnements et d'écoutes sur diverses plateformes pour compléter la matière qui aurait normalement été couverte en classe. Des lectures obligatoires pour approfondir la matière devront également être lues entre les séances. L'idée derrière cette formule synchrone/asynchrone est de permettre à tou.te.s de bénéficier de la flexibilité nécessaire pour faire face aux imprévus et à la gestion du temps plus difficile en cette période de pandémie, tout restant engagé.e.s dans le rythme imposé par une session universitaire.

Au terme de la session, l'étudiant.e devra être en mesure de :

- Intégrer des connaissances sur différents thèmes de l'histoire française, de 1870 à aujourd'hui ;
- Poser un regard critique sur l'histoire contemporaine de la France ;
- Mobiliser certaines des aptitudes centrales au travail de l'historien.ne (la recherche de sources et d'informations, la problématisation, la critique d'un document historique, etc.)

ORGANISATION DU COURS

Le plan de cours, les documents nécessaires à l'apprentissage, les consignes d'évaluation et toute autre information utile seront accessibles sur Studium. Vous devrez vous y référer chaque semaine pour compléter la séance hebdomadaire et pour trouver les lectures thématiques obligatoires entre chacune des séances.

Un cours de 3 crédits demande au moins deux heures de travail individuel par heure de cours en classe. Vous serez appelé.e.s à organiser et relire vos notes de cours, lire attentivement les textes obligatoires et vous préparer aux examens et aux travaux.

Les lectures obligatoires vous permettront d'approfondir une variété de thèmes en plus de vous familiariser avec la littérature scientifique de l'histoire contemporaine de la France. Aucune vérification ne sera effectuée, mais je vous soumettrai des questions en lien avec les lectures chaque semaine et certaines de ces questions se trouveront à l'examen.

CALENDRIER DES RENCONTRES ET THÈMES DES SÉANCES

Séance	Date	Sujet
1	14 janvier	<i>Présentation du plan de cours et survol de la période antérieure à 1870</i>
2	21 janvier	<i>Paris, la Commune et la III^e République</i> <ul style="list-style-type: none">• Manuel Charpy. « Les ateliers d'artistes et leurs voisinages ».• Déborah Cohen. « Une institution musicale entre repli et implication politique : le quotidien de l'Opéra de Paris pendant la guerre de 1870 et sous la Commune ».
3	28 janvier	<i>La III^e République impériale</i> <ul style="list-style-type: none">• François Chaubet. « L'Alliance française ou la diplomatie de la langue (1883-1914) ».
4	4 février	<i>De la Belle Époque à la Première Guerre mondiale</i> <ul style="list-style-type: none">• Erik Langlinay. « Consommation et ravitaillement en France durant la Première Guerre mondiale (1914-1920) ».• Xavier Vigna. « La restauration collective des ouvriers en France pendant la Grande Guerre ».
5	11 février	<i>Paix et internationalisme après la Première Guerre mondiale</i> Conférencière invitée : Florence Prévost-Grégoire, doctorante en histoire à University College Dublin (Irlande) <ul style="list-style-type: none">• Marie-Michèle Doucet. « Faire la paix par l'humanitaire. Les pacifistes françaises au secours des enfants d'Allemagne ».
6	18 février	<i>Les années 1930 et le Front populaire</i> <ul style="list-style-type: none">• Emmanuelle Sibeud. « La gauche et l'empire colonial avant 1945 ».• Elizabeth Heath. « Apprendre l'Empire, un jeu d'enfants ? ».

7	25 février	Examen de mi-session
	4 mars	Semaine d'activités libres
8	11 mars	<i>La Deuxième Guerre mondiale</i> <ul style="list-style-type: none"> • Claire Andrieu. « Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante ». • Rita Thalmann. « L'oubli des femmes dans l'historiographie de la Résistance ».
9	18 mars	<i>La IV^e République (1)</i> Conférencier invité : Luca Sollai, chargé de cours et doctorant en histoire à l'Université de Montréal <ul style="list-style-type: none"> • Françoise Taliano-des Garets. « La nouvelle donne des années 1950 ».
10	25 mars	<i>La IV^e République (2)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Sylvie Thénault. « La gauche et la décolonisation ».
11	1 ^{er} avril	<i>La V^e République (1)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Dominique Waquet et Marion Laporte. « La mode en action : le cas exemplaire de la France ». • Frédéric Monneyron. « Yves Saint Laurent et les années soixante-dix ».
12	8 avril	<i>La V^e République (2)</i>
13	15 avril	Pas de cours magistral. Préparation de l'examen.

ÉVALUATIONS

Type d'évaluation	Date de remise	Pondération (équivalence chiffrée)
Examen intra	25 février	30%
Analyse d'une source historique <ul style="list-style-type: none"> • La remise se fait sur Studium 	31 mars	35%
Examen final	22 avril	35%

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Plagiat : « Le plagiat, le copiage ou la fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, entraînent automatique la note F. Le professeur doit également faire rapport au doyen qui avisera l'étudiant.e. par écrit. D'autres sanctions, tels l'exclusion, la suspension ou le renvoi, sont aussi prévues par le règlement disciplinaire de la Faculté. » Voir les pages de l'Université de Montréal spécifiquement dédiées au sujet (<https://integrite.umontreal.ca>) et le règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude (https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/enseignement/ens30_3-reglement-disciplinaire-plagiat-fraude-etudiants-premier-cycle.pdf).

Qualité du français : La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation. Conformément au règlement H-3347 adopté à la 286^e séance de l'Assemblée départementale, les professeurs peuvent soustraire jusqu'à 15% (ou une lettre) à la note d'un travail ou d'un examen en fonction de la qualité de la langue, ou demander la reprise d'un travail ou examen si la qualité du français est jugée impropre. L'évaluation du français se fait notamment sur la base de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire. Le professeur fait une évaluation globale du français en fonction de la qualité générale du travail ou de l'examen remis.

Remise des travaux : Les dates de remise des travaux doivent être respectées. Les travaux en retard seront pénalisés à raison d'un signe par jour de retard. Si des circonstances indépendantes de votre volonté justifient un retard, il faut impérativement prévenir le professeur avant le jour de la remise du travail.

Matériel pédagogique en ligne : Les cours mis en ligne sont soumis aux mêmes règles de propriété intellectuelle que les contenus donnés en classe.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES TRAVAUX

Lettre	Évaluation qualitative	
A+ A A-	Excellent	Travail excellent, répondant aux objectifs ou dépassant les objectifs de l'exercice ainsi que la qualité moyenne des travaux du groupe : - Argumentation solide, convaincante et bien structurée. - Style clair et soutenu. - Les fautes de grammaire et d'orthographe sont inexistantes ou presque. - Analyse rigoureuse et réflexion originale.
B+ B B-	Très bon	Très bon travail qui satisfait aux objectifs de l'exercice : - Argumentation généralement convaincante et structurée. - Écriture parfois imprécise. - Peu de fautes de français. - Analyse fouillée.
C+ C C-	Bon	Bon travail dans l'ensemble, mais présentant certaines lacunes : - Argumentation imprécise et lacunaire. - Quelques problèmes de structure. - Analyse parfois confuse ou superficielle.
D+ D	Passable	Travail qui présente des lacunes importantes.

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

De nombreuses ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour vous aider dans votre parcours universitaire :

Centre de communication écrite : <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://cesar.umontreal.ca/>

Soutien aux étudiants en situation de handicap : <http://bsesh.umontreal.ca/>

Centre de santé et de consultation psychologique : <http://www.cscp.umontreal.ca/>

Services des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/services>